

DOSSIER SPÉCIAL : BILAN MI-MANDAT p.15

ZOOM

Mandres d'hier et d'aujourd'hui -
Le Parc Beauséjour p.24

ENFANCE

Le coût de l'éducation p.8



Retour en images	p.4
Enfance	p.8
Actualités	p.11
Bilan mi-mandat	p.15
Tribunes	p.18
Commerces	p.19
Travaux	p.20
Associations	p.21
Mandres d'hier et d'aujourd'hui	p.24
Bibliothèque	p.26
Tribune	p.27
Affaires générales	p.28
État civil	p.30
Agenda	p.31



Mentions légales :

Hôtel de ville : 4 rue du Général Leclerc
94520 Mandres-les-Roses

Tél : 01.45.98.88.34 – Fax : 01.45.98.74.72

communication@mandreslesroses.fr

Directeur de publication : Yves THOREAU

Rédaction : Service communication

Photographies : AFCM (Association Foto Contraste de Mandres) /Service communication de Mandres-les-Roses

Conception graphique et impression :

Desbouis Grésil

Rue Mercure 91230 Montgeron

Tél. : 01 69 83 44 66

Distribution : Fab Distrib

Tél. : 06 84 43 23 03

Tirage : 2000 exemplaires

Dépôt légal : 10284P

ISSN : 2968-9988



COMMENT UTILISER LES QR CODE ? SUR ANDROID

Sur votre téléphone ou tablette Android compatible, ouvrez l'application Appareil photo intégrée. Dirigez l'appareil photo vers le code QR. Appuyez sur la bannière qui s'affiche sur votre téléphone ou tablette Android. Suivez les instructions à l'écran pour finaliser la connexion.

SUR IPHONE, IPAD OU IPOD TOUCH

Ouvrez l'app Appareil photo à partir de l'écran d'accueil, du centre de contrôle ou de l'écran de verrouillage de votre appareil. Sélectionnez l'appareil photo arrière. Tenez votre appareil de sorte que le code QR apparaisse dans le viseur de l'app Appareil photo.

Sur d'anciens appareils, il est possible que vous ayez besoin de télécharger une application gratuite sur internet. Elle est téléchargeable dans le **play store** ou **L'App Store** de votre appareil (en faisant une recherche avec le mot clé "qrcode" vous en trouverez plusieurs).



Chères Mandrionnes, chers Mandrions,

L'année 2023 vient de s'achever marquée par de graves conflits, de nombreuses manifestations, des déchainements de violences et la recrudescence d'actes condamnables. Dans ce contexte et en cette période de rentrée, je ne peux que nous inviter toutes et tous à prendre le temps de dialoguer, de nous écouter et de s'attacher collectivement au bien vivre ensemble.

Malgré des retards liés aux conséquences du conflit ukrainien, mais également aux complexités et lourdeurs des procédures administratives, la fin de l'exercice 2023 aura vu les chantiers de réhabilitation de la bibliothèque et du Relais Petite Enfance de l'ancienne école Charles de Gaulle lancés avec :

- la pose de la première pierre réalisée le 17 novembre dernier,
- la dépollution et la rénovation des différents espaces du bâtiment,
- la réalisation des travaux de démolition des anciens bâtiments donnant sur la Rue Cazeaux.

La phase de validation des choix de matériaux avec les Bâtiments de France réalisée début Décembre aura aussi sonné le lancement opérationnel du chantier de rénovation de la Ferme.

Tous les éléments relatifs aux projets d'extension de l'école maternelle, de rénovation de la Halle et enfin de désimperméabilisation et de végétalisation du parking des Tours grises sont désormais réunis. L'instruction de notre contrat d'aménagement régional, indispensable au financement des réalisations projetées, est en cours.

De même, nous avons obtenu la confirmation des subventions pour le projet d'aménagement d'un Padel, qui va être engagé en 2024.

Nous retiendrons également pour 2023 les travaux de voirie réalisés rue de Brie, rue de Rochopt et rue Henriette Fougasse.

2024 se présente comme une année de concrétisation des études lancées depuis le début de la mandature, mais aussi une année de poursuite de nos efforts pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans notre plan pluri annuel.

Je vous souhaite à toutes et tous ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2024 faite de santé, de joies et de plaisir, et que nous puissions tous connaître un monde plus apaisé.

Yves Thoreau, votre Maire

Événements Saison Culturelle & Vie Locale

FÊTE DES ASSOS

10 septembre

Le Parc Beauséjour a vibré avec la première Fête des Associations et le premier marché de producteurs en son sein. Plus de 40 associations mandrionnes ont animé la journée, offrant des choix variés pour la rentrée. Entre démonstrations, concerts, jeux, balades à poney et le marché regorgeant de produits locaux, la journée a été une réussite. En clôture, les Amis de Mandres ont honoré les lauréats du concours des Maisons Fleuries.



MÛRIER

16 septembre

Le Mûrier situé à l'entrée du Parc des Charmilles et face à l'église a reçu le label « Arbre remarquable ». Cet arbre planté en 1609 rejoint donc la liste des « Arbres remarquables de France » reconnus au niveau national pour leur âge, leurs dimensions, leur forme, leur rareté ou encore leur légende. Nous remercions les jardiniers de Beauséjour pour leur implication dans l'obtention de ce label.



ENREGISTREMENT STUDIO POUR MAELINE

18 septembre

Maeline, la gagnante de notre soirée Jeunes Talents en mai dernier, a bénéficié de deux heures dans un studio professionnel pour enregistrer sa chanson. Elle a pu exprimer pleinement son talent au studio, lui offrant une expérience musicale mémorable.



L'ÉCHAPPÉE VÉGÉTALE

30 septembre

À l'occasion de l'établissement de la continuité du parcours de la Végétale de Créteil à Santeny, le Syndicat Mixte d'Etude et de Réalisation (SMER) a organisé une grande marche au départ de Créteil jusqu'à Mandres-les-Roses. Le parcours a été ponctué par des interventions culturelles afin de découvrir les points d'intérêts du territoire.



SPECTACLE IMPACT

15 novembre

La compagnie Sospeso a créé un moment poétique avec « IMPACT », une chorégraphie contemporaine mettant en scène 3 danseurs. La performance, centrée sur l'urgence du monde et les répercussions dramatiques des changements climatiques, a été suivie d'une discussion explorant l'impact de l'espèce humaine sur la planète.



MICRO-FOLIE

15 au 22 novembre

Cette année, la Micro-Folie nous a plongé dans une semaine d'exploration artistique et numérique axée sur la thématique « danse et nature ». Le Musée Numérique mobile a offert aux visiteurs, jeunes et moins jeunes, la possibilité de découvrir des chefs-d'œuvre du Louvre, du Musée d'Orsay, du Quai Branly, et bien d'autres, directement sur des tablettes numériques. Parallèlement, un Fablab équipé d'outils innovants tels que l'imprimante 3D, la découpeuse vinyle et la badgeuse a proposé la création de t-shirts à tous les Mandrions.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE « RÉHABILITATION DU BÂTIMENT CHARLES DE GAULLE »

17 novembre

Vendredi 17 novembre, la pose de la première pierre du projet de réhabilitation du bâtiment Charles de Gaulle à Mandres-les-Roses a marqué le début du chantier ambitieux de création d'une nouvelle médiathèque et d'un



relais petite enfance. L'ancien bâtiment, autrefois une école, subira une réhabilitation complète et un réaménagement, avec une extension contemporaine de 206 m². La livraison des travaux est prévue pour l'été 2024.



MARCHÉ DE NOËL

2 décembre

Le marché de Noël s'est déroulé le samedi 2 décembre. Avec la participation de 23 exposants tout au long de la journée, cet événement était l'endroit parfait pour trouver vos cadeaux festifs. Des animations telles que le soufflage de verre et la visite du Père Noël ont enchanté les petits et les grands.



PANIQUE CHEZ LES CURISTES

9 décembre



Le samedi 9 décembre à 20h30, dans la salle d'Orléans, les « Comédiens de la Colline » de Villecresnes ont présenté « Panique chez les Curistes », une pièce de Jérôme DUBOIS. Tout le monde a apprécié le talent des comédiens et la bonne humeur qu'apporte cette comédie déjantée.



PÈRES-NOËL A MOTO

9 décembre

Le 9 décembre, malgré un temps très humide, les Pères-Noël à moto ont entamé leur troisième édition depuis la Cour de la Ferme de Monsieur. Cette année, le parcours passait dans les rues de Mandres-les-Roses, Périgny-sur-Yerres et Santeny, avec arrêts pour distribuer des bonbons et pour prendre des photos pour le plaisir de tous. Merci à Antony Ferreira, l'organisateur de ce regroupement.



NOËL DES ENFANTS

10 décembre

Le 10 décembre, on célébrait le Noël des Enfants au Gymnase Vibert. Les jeux en bois, les structures gonflables et le circuit de petites-voitures ont mis des sourires sur tous les visages. Le Père-Noël est passé, distribuant des bonbons aux enfants ravis.



Événements du CCAS

EXCURSION « AU CŒUR DE LA GASTRONOMIE PICARDE »

3 octobre

Le mercredi 3 octobre, le CCAS de notre ville a organisé une journée gastronomique picarde. Au programme : visite de la brasserie Gustave à Verneuil-en-Halatte, déjeuner au Bistrot chic à Les Agueux, et visite de la sucrerie de Francières.



ATELIER PATISSERIE INTERGENERATIONNEL

24 octobre

Jeunes et moins jeunes se sont réunis pour rire et partager leur savoir en pâtisserie, créant ainsi des liens mémorables entre générations. Une fois les gâteaux au four, les participants ont pu partager un moment convivial autour de jeux de société. Un nouvel atelier sera mis en place le 23 février à 14 heures. Pensez à vous inscrire auprès du CCAS.



Événements des services petite-enfance, enfance & jeunesse



ÉTÉ 2023

Cet été, des « rencontres passerelles » ont eu lieu entre les enfants de la crèche et ceux de l'accueil de loisirs. L'objectif était de familiariser les enfants de la crèche avec d'autres enfants, d'autres adultes et de découvrir de nouveaux locaux. Les enfants ont partagé des moments d'activités et de jeux, les plus grands guidant les plus petits. Cette initiative a contribué à préparer les enfants de la crèche à la rentrée de manière sereine.



JOURNÉE CITOYENNE

14 octobre

Le 14 octobre, la 2^e édition de la Journée Citoyenne et la première Marche pour Octobre Rose ont été organisées. La municipalité a coordonné l'événement et impliqué divers partenaires. Parmi les faits marquants, les habitants ont récolté 8 kg de déchets, et la marche Octobre Rose a mobilisé plus de 100 participants, recueillant ainsi 464€ de dons pour la Ligue contre le cancer.



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

POUR LA MICRO-CRÈCHE

14 décembre



Le 14 décembre à 18h30, le spectacle « Le Concert des Comptines » de Rémi a enchanté les familles pendant les fêtes de fin d'année. Les enfants de la micro-crèche ont joyeusement chanté et dansé dans un univers vivant et coloré, créant ainsi un moment inoubliable de partage musical.



Commémorations

COMMÉMORATION

DU 11 NOVEMBRE
11 novembre

La commémoration de l'Armistice de la première guerre mondiale a commencé à 10h30 au Monument aux morts. Après les hymnes officielles chantées par le Chœur POLYVOCE, le dépôt de gerbes et de roses par les anciens combattants et les enfants mandrions, des collégiens ont lu des lettres de Poilus et chanté la Marseillaise. Un moment émouvant.



COMMÉMORATION D'HOMMAGE AUX "MORTS POUR LA FRANCE" PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

5 décembre

La commémoration d'hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie s'est déroulée au Monument aux Morts de la Place Charles de Gaulle à 11h.

Les associations d'Anciens Combattants ainsi que Monsieur le Maire, Yves Thoreau et le Conseil Municipal étaient présents pour honorer la mémoire des victimes.



LE POTAGER PARTAGE



Potager suspendu de plantes aromatiques réalisé lors la journée citoyenne et installé sur le mur de l'allée le long des courts de tennis.

Ce dernier se veut partagé, chacun est libre de cueillir ou de planter de nouvelles plantes, d'ajouter de nouveaux pots... Il vient compléter le potager déjà présent dans l'allée.



LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (CMJ)

Païcha, Dimitri, Ephraïm, Joy, Lisa, Louis, Mathilde, Mia, Redwan, Vincent et Zoé composent le nouveau Conseil Municipal Jeunes.

Valentin, élu sous l'ancien mandat, sera présent afin d'aider les nouveaux Conseillers dans la mise en place de leur projet. L'installation du nouveau CMJ a eu lieu samedi 9 décembre en mairie en présence de Monsieur le Maire et de ses adjoints.



UN KIT JEUX, ART ET SPORT



Les Jeux Olympiques et Paralympiques offrent aux jeunes l'opportunité de découvrir diverses disciplines sportives et de promouvoir la pratique sportive, l'accès à l'art, et à la culture.

Les Musées Nationaux, le Grand Palais, et le Musée National du Sport ont conjointement développé une mallette pédagogique intitulée "Jeux, Art et Sport". Destinées aux élèves et aux enfants des écoles et des accueils de loisirs élémentaires, ces mallettes permettent une exploration ludique des valeurs olympiques, incluant l'histoire, la société, le lien entre le sport et la santé, ainsi que la représentation artistique des sports.

Ce kit, offert par la Métropole aux communes, a été remis entre les mains des enseignants et animateurs après une formation dispensée par le personnel des Musées nationaux.

Découvrez le contenu des mallettes : <https://www.musee-dusport.fr/sites/default/files/malette%20art%20et%20sport.pdf>

JEUX, ART & SPORT !

À l'occasion de Paris 2024, le Réseau des musées nationaux - Grand Palais et le Musée National du Sport font équipe pour créer un kit pédagogique à l'iconographie particulièrement riche.

Une nouvelle mallette Histoire d'Art à l'École, pour bouger et découvrir le sport à travers l'art, les Jeux Olympiques et Paralympiques.

ATELIERS

TRIATHLON DES IMAGES

SPORTS EN LIGNES

A VOS MARQUES

LA BELLE ÉQUIPE

La mallette JEUX, ART ET SPORT s'adresse aux jeunes de 5 à 10 ans grâce à des activités dont on peut moduler la difficulté et les objectifs.

En 4 ateliers, les participants vont découvrir les grandes familles de sports à travers des situations ludiques d'appropriation, qui leur permettront d'appréhender les enjeux sociaux, historiques, physiques et artistiques.

LA MALLETTE, C'EST :

- Plus de 300 cartes images d'histoire d'art découvertes par l'art !
- Des jeux et ateliers de découverte et de mise en situation.
- Des activités physiques adaptées et innovantes qui font les participants acteurs de leurs apprentissages, en lien avec les programmes scolaires.



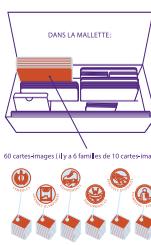
SPORTS EN LIGNES

Cet atelier permet de reconstituer 6 familles d'images qui témoignent de l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les symboles, les grands olympiades, les performances, les valeurs à promouvoir, les sports concernés, les accessoires. Puis il s'agit de remettre les images dans l'ordre chronologique en utilisant les indices ou sont contenus dans les textes d'accompagnement. Des cartes Bouger viennent enrichir le jeu de défis sportifs.

2 NIVEAUX DE JEUX NON LECTEURS | **2 à 6 JOUEURS** | **3**

DANS LA MALLETTE :

60 cartes-images (il y a 6 familles de 10 cartes-images)



JEUX ART & SPORT

A VOS MARQUES

Il s'agit d'un jeu de rôle avec 4 activités. À partir d'une sélection de 24 gestes sportifs représentés dans l'art, les joueurs vont se mettre en scène à travers un jeu de rôle, un mime, une chorégraphie et une battle de breaking...

2 NIVEAUX DE JEUX NON LECTEURS | **4 ÉQUIPES DE 2 JOUEURS** | **4**

DANS LA MALLETTE :

20 cartes-images

1 carte silhouette

1 carte commande

En 4 exemplaires pour permettre à 4 équipes de jouer en même temps



JEUX ART & SPORT

TRIATHLON DES IMAGES

Il s'agit d'un jeu d'association qui permet à un petit groupe de partager ce qui leur inspire les œuvres. Ce jeu se joue en 3 manches que ton peut améliorer ou jouer en 1 temps. La 1^{re} manche permet d'observer une œuvre d'art à un détail de cette même œuvre. La 2^e manche associe 2 représentations d'une même pratique sportive. La 3^e manche permet de retrouver l'accessoire indissociable à chaque sport représenté.

2 NIVEAUX DE JEUX NON LECTEURS | **2 à 6 JOUEURS** | **3**

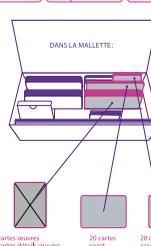
DANS LA MALLETTE :

20 cartes images

20 cartes détails images

20 cartes sport

20 cartes accessoires



JEUX ART & SPORT

LA BELLE ÉQUIPE

Ce jeu est une aventure collective dans laquelle chaque participant incarne un sportif des premiers pas dans sa discipline jusqu'à sa qualification aux Jeux Olympiques et Paralympiques. En équipe et individuellement, les athlètes sont confrontés à des défis, des obstacles et des défis artistiques qui permettent d'obtenir des points de complémentation. L'objectif final de ce jeu est de gagner une médaille d'or.

NOUVEAU LECTEURS | **DE 4 À 24 JOUEURS** | **3**

DANS LA MALLETTE :

80 points compétences

84 cartes

1 plateau équipe

En 4 exemplaires pour permettre à 4 équipes de jouer



JEUX ART & SPORT

LE COÛT DE L'ÉDUCATION

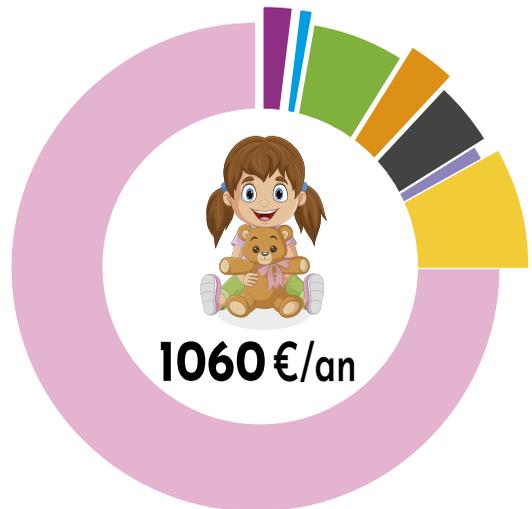
Le Code de l'éducation stipule que les communes sont tenues d'assumer les dépenses obligatoires liées aux écoles élémentaires publiques. En tant que propriétaire des locaux, la commune est responsable de la construction, de la reconstruction, de l'extension, des grosses réparations, de l'équipement, du fonctionnement, de l'acquisition et de l'entretien du mobilier scolaire, ainsi que, le cas échéant, de la rémunération du personnel de service.

Outre ces obligations, la commune peut également engager des dépenses facultatives. Celles-ci englobent des domaines tels que les activités éducatives, sportives, physiques et culturelles complémentaires organisées au sein des établissements scolaires, les fournitures scolaires individuelles, la restauration scolaire, ainsi que les activités péri et extrascolaires.

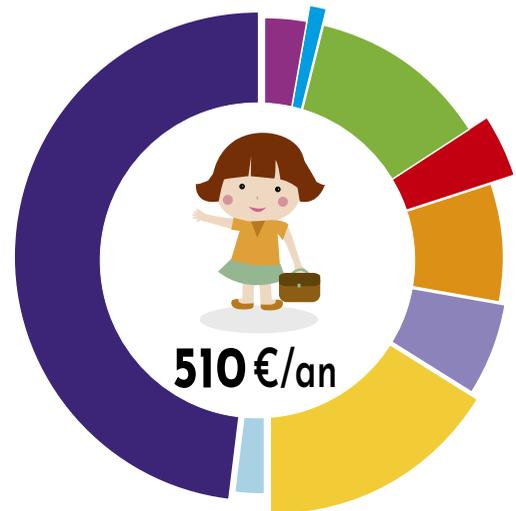
Dans le processus d'élaboration du budget des écoles, la commune collabore avec les équipes enseignantes. Chaque année, des budgets de fonctionnement et d'investissement, ajustés en fonction du nombre d'élèves et des besoins en matière de sécurité, mobilier, matériel et travaux, sont alloués.

En plus de ces ressources financières, la commune met à disposition des écoles des moyens humains, tels que les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) pour l'école maternelle, les animateurs encadrant les activités péri et extra-scolaires, les agents de restauration préparant les repas et goûters, les agents d'entretien assurant la propreté des locaux destinés aux enfants, ainsi que, de manière occasionnelle, des intervenants extérieurs dans le cadre de projets spécifiques.

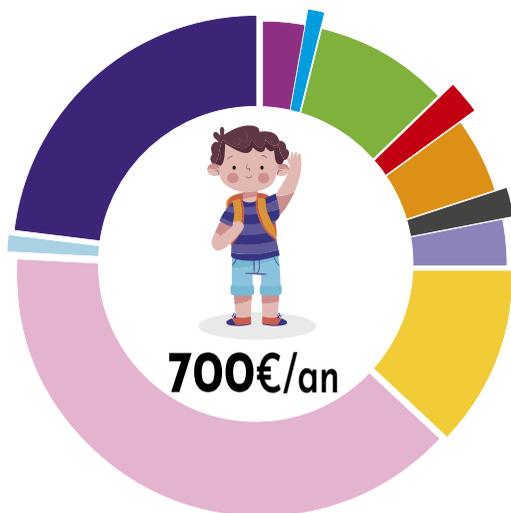
DÉPENSE GLOBALE ANNUELLE PAR ÉLÈVE



ÉCOLE MATERNELLE



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



COÛT MOYEN D'UN ÉLÈVE

de la petite section de maternelle au CM2

 Prestations de service	 Entretien autres biens immobiliers
 Eau et assainissement	 Entretien locaux
 Energie et électricité	 ATSEM
 Chauffage	 Piscine
 Fournitures scolaires	 Remboursement de l'investissement en partenariat Public-Privé
 Transport	

ZOOM SUR...

LA MISSION LOCALE DU PLATEAU BRIARD

Une solution pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes Mandrionnes et Mandrions

Quelques mots sur la Mission Locale...

La Mission Locale est une structure d'accueil, d'information et d'accompagnement qui favorise l'insertion professionnelle et sociale des jeunes non scolarisés âgés de 16 à 25 ans.

La structure intervient sur plusieurs domaines tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Avec ses locaux à Boissy-Saint-Léger ainsi qu'une antenne à la Maison de l'Emploi de Sucy-en-Brie et une permanence à l'Espace Emploi de Marolles-en-Brie, elle vient en aide aux jeunes des communes de Boissy-Saint-Léger, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noisseau, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Sucy-en-Brie, Villecresnes.



L'accompagnement à la Mission Locale c'est quoi ?

Pour accompagner au mieux les jeunes dans leur parcours d'insertion, la structure s'appuie sur différents outils tels que :

- **L'atelier emploi** qui a pour objectif d'aider les jeunes dans leur recherche d'emploi mais aussi à la création de leurs CV et lettre de motivation. Des simulations d'entretiens sont également proposées aux jeunes qui le souhaitent.

- **Le dispositif du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)** qui permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur une durée de six à douze mois, pour les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.
- **La relation partenariale avec les entreprises** qui permet d'optimiser la proposition d'offres d'emploi aux jeunes.
- **Le système de parrainage** qui offre un accompagnement renforcé avec un bénévole en lien avec le monde professionnel.
- **Des permanences avec une psychologue** pour permettre aux jeunes qui éprouvent le besoin de pouvoir parler avec une professionnelle des problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

Le suivi à la Mission Locale un moyen de trouver une solution professionnelle



2 avenue Hottinguer
94470 Boissy-Saint-Léger
Tél. 01 56 32 30 70

Horaires :

Lundi et Mercredi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30
Mardi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 19h00
Jeudi de 13h30 à 17h30
Vendredi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h00

TEMOIGNAGE

Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Moi, c'est Emmanuel. J'ai 21 ans, j'habite à Mandres, et je suis suivi à la Mission Locale depuis octobre 2022.

Que fais-tu actuellement ? Comment la Mission Locale t'a-t-elle aidé ?

En ce moment, je travaille en intérim, je fais plusieurs boulots dans la logistique (préparateur de commande et manutentionnaire). A la Mission Locale, mon conseiller a été d'une grande aide, car il m'a aidé à me stabiliser dans ma vie personnelle et dans ma recherche d'emploi.

Que dirais-tu à un jeune qui ne connaît pas la Mission Locale ?

Je lui dirais que s'il est dans une impasse ou à la recherche d'un boulot, c'est la bonne solution, et que des conseillers seront là pour le soutenir.

À noter : Une permanence emploi (+25 ans) se tiendra au CCAS de la commune à partir de janvier 2024.

CHARTRE VILLE PROPRE

Effectuons des gestes simples et quotidiens pour garantir la propreté



1/ **Mon chien fait ses besoins** non pas sur les trottoirs ou sur les pelouses mais **dans les caniveaux**, sinon je ramasse ses déjections. (Distributeurs de sacs à déjections canines à votre disposition)

2/ **Je ne jette pas** les débris, les papiers, les mégots, les canettes **au sol**. (Poubelles à votre disposition)

3/ Je n'impose pas à autrui mes talents de dessinateur : **je ne tague pas les murs**.



4/ **Je ne dégrade pas les espaces** mis à la disposition du public pour le bien-être quotidien

5/ **Je respecte les plantations, le mobilier urbain** et au-delà, **le travail des agents municipaux** chargés d'agrémenter les espaces publics.

6/ **J'évite d'encombrer les trottoirs avec mes poubelles** en respectant les heures de passage des bennes et en ne tardant pas à les rentrer. Par souci de sécurité et afin de ne pas gêner le passage des piétons sur les trottoirs, **je maintiens une hauteur raisonnable des arbres et des haies** situés sur mon terrain.



7/ **J'entretiens les abords de mon habitation** pour le cadre de vie du quartier.

INCIVILITÉS

Comment expliquer ce manque de civisme ? Pourquoi ces actes de vandalisme ? Pourquoi certains cherchent-ils la notoriété à travers de telles destructions ? Et pourquoi cibler des biens collectifs destinés à tous ? En fin de compte, qui paie la facture, la communauté ou peut-être leurs propres parents ? Eduquons sans relâche !



APPLI LABAZ

Découvrez **APPLI JEUNES LABAZ**,

la nouvelle appli mobile de la Région Île-de-France dédiée aux jeunes de 15 à 25 ans. Complètement gratuite, elle offre des aides, des bons plans, des jeux-concours, et même des places pour les Jeux olympiques 2024 ! Profitez par exemple d'une aide à l'achat d'un vélo mécanique de 100 euros, d'une aide de 100€ pour le sport et la culture, d'une aide pour le permis de conduire, de réductions dans vos enseignes préférées...



Téléchargez **LABAZ** :

LABAZ pour Android / LABAZ pour iOS
<https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/labaz-lappli-bons-plans-de-la-region-pour-les-15-25-ans>

APPLI SoHAPPY

L'appli de restauration scolaire

SoHappy offre aux parents un accès pratique à divers services liés à la restauration scolaire. Disposez notamment des menus des 30 prochains jours avec les détails des recettes, incluant les labels qualité et les allergènes. Accessible également, les actualités, les animations et des idées recettes.

Téléchargez l'appli ou rendez-vous sur **so-happy.fr**. Créer un compte, choisissez le profil "Parent d'élève" et complétez vos infos.



SÉCHERESSE 2023

Sécheresse 2023 : La commune soumet un dossier à la préfecture.

En date du 6 décembre 2023, la Commune a déposé un dossier afin d'obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur son territoire. Pour l'été 2022, les services de l'État n'ont pas reconnu l'état de catastrophe naturelle lié à la sécheresse. Parmi les 26 communes du Val-de-Marne ayant déposé des dossiers pour la reconnaissance de cet état en 2022, aucune n'a obtenu satisfaction. Face à cette non-reconnaissance, l'Association des Maires du Val-de-Marne a engagé un recours qui n'a pas abouti en raison d'un taux d'humidité sur la période ne remplissant pas les critères en place.



VACCINATIONS PAPILLOMAVIRUS



Papillomavirus (HPV) : Campagne de vaccination dans les collèges

Depuis octobre, la vaccination contre les papillomavirus (HPV) est proposée gratuitement aux élèves de 5^e au sein même de leur établissement. L'ARS Île-de-France est mobilisée avec les trois rectorats d'Île-de-France (Créteil, Paris Versailles) et l'Assurance Maladie pour organiser cette

campagne qui concerne plus de 1200 établissements scolaires, fréquentés par 150 000 élèves.

Un vaccin pour protéger des cancers

Les papillomavirus (HPV) sont des infections sexuellement transmissibles très fréquentes. 80 % des femmes et des hommes sont exposés à ces virus au cours de leur vie. La plupart du temps, les infections guérissent toutes seules. Parfois, elles peuvent être à l'origine de lésions précancéreuses et/ou de cancers du col de l'utérus, de la gorge, de la vulve ou de l'anus. En France, les HPV sont ainsi responsables de 6400 cancers chaque année.

Plus d'informations sur le site de l'ARS: HPV : lancement de la campagne de vaccination dans les collèges | Agence régionale de santé Ile-de-France (sante.fr)



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les prochaines élections européennes sont prévues le 9 juin 2024.

Pour rappel, les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne. Les citoyens de la commune seront donc invités à participer à cet exercice démocratique crucial. Plus de détails à suivre.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES



Résultats aux élections Sénatoriales 2023 du 24 septembre 2023

Les résultats ont été dévoilés pour notre département, où 6 sièges étaient à pourvoir.

- « Tous unis pour le Val-de-Marne » (LLR) obtient 2 sièges : Mme Marie-Carole CIUNTU et M. Christian CAMBON
- « Agir ensemble pour mieux vivre en Val-de-Marne » (LUG) obtient 2 sièges : Mme Laurence ROSSIGNOL et M. Pascal SAVOLDELLI
- « Fier du Val-de-Marne » (LDVC) obtient 1 siège (M. Laurent LAFON)
- « Unis et solidaire pour le Val-de-Marne » (LDVVG) obtient 1 siège (M. Akli MELLOULI)

**Résultats provisoires - sous réserve d'éventuelles corrections et de décisions du juge de l'élection*

HOMMAGE ATTENTAT D'ARRAS

En raison des derniers attentats survenus à Arras le vendredi 13 octobre 2023, M. le Maire s'est rendu le lundi 16 octobre au collège Simone Veil pour y faire une minute de silence avec M. Bouquinet, Directeur de l'établissement, le corps enseignant et les élèves.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Nous avons bien noté vos remarques concernant le manque d'illuminations de Noël dans notre ville lié à la vétusté de notre matériel. Le renouvellement complet de notre parc d'illuminations sera inscrit au budget de l'année 2024.



102 ANS POUR MME MARGUERITE MILZA

Cet été, M. le Maire a eu le plaisir de rendre visite à Mme Milza Marguerite pour célébrer son anniversaire. Née le 09 août 1921 à Saint-Maurice, elle a vécu à Maisons-Alfort dans le Val de Marne.

Maintenant installée à la résidence ORPEA « Normandy Cottage » située rue du Dr Schweitzer, Madame Milza a partagé, lors de son bilan d'intégration, son désir de savourer la vie pendant encore 2 ou 3 ans de plus !



BILAN

MI-MANDAT

3 ANS A VOS CÔTÉS...
ET DE NOMBREUX PROJETS RÉALISÉS !

En dépit des crises sans précédent touchant la santé publique, l'énergie et les défis économiques liés à l'inflation, l'équipe municipale de Mandres-les-Roses a maintenu sa détermination intacte, plaçant toujours en priorité les intérêts des Mandrions.

Après trois ans de mandat, voici un premier bilan de nos engagements, avec le sentiment d'avoir tenu nos promesses et concrétisé des projets ambitieux malgré les obstacles rencontrés.

Notre ambition demeure inchangée : continuer à développer des projets pour l'avenir, en contribuant à la prospérité et au bien vivre ensemble sur notre commune.

La municipalité

VIDÉO BILAN
2020-2023



LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

Chères Mandrionnes,
chers Mandrions,

Améliorer votre qualité de vie, maintenir l'équilibre budgétaire et bâtir des projets d'avenir sont les objectifs de l'équipe municipale.

En nous donnant les moyens de nos ambitions, nous sommes aujourd'hui fiers de vous présenter nos réalisations concrètes à un peu plus de la mi-mandat. Des réalisations qui démontrent notre détermination intacte pour construire ensemble un avenir durable et prospère pour notre ville de Mandres-les-Roses !



Yves Thoreau
Maire de Mandres-les-Roses

2020



Refonte
du site internet



Début des travaux rue F. Coppée :
résidence de 52 logements et
maison de santé pluridisciplinaire

2021



Création de l'aire de jeux
« l'Arbre aux cabanes »



Mutualisation de la police
municipale sur 4 communes



Réhabilitation de l'ancienne école
place Charles de Gaulle :
Bibliothèque et Relais Petite Enfance



Élection du Conseil
Municipal Jeunes



Création d'une voie douce
près du collège

2022



Réfection des allées
et du mur d'enceinte du cimetière



Ouverture du Skate parc
& du City parc



Début des travaux de restauration
de la Ferme de Monsieur



Première journée citoyenne

2023



Inauguration
de la Végétale



Embellissement et réfection
des allées du parc Beauséjour



Rue de Rochopt, rue Henriette Fougasse,
rue de Verdun et rue de Brie : enfouissement des réseaux
et/ou sécurisation de la voirie

1/ NOS PRIORITÉS : UNE COMMUNICATION AMÉLIORÉE, UN RENFORCEMENT DE LA PROXIMITÉ, UNE VIE QUOTIDIENNE SIMPLIFIÉE ET DES ÉVÈNEMENTS POUR SE RETROUVER.

FAIT

COMMUNICATION

- ✓ Installation de **panneaux lumineux et de nouveaux tableaux d'affichage**.
- ✓ **Révision du site internet** pour une meilleure accessibilité.
- ✓ Présence sur les **réseaux sociaux** et mise en place d'une Newsletter.
- ✓ **Réunions publiques et débats** citoyens organisés.
- ✓ **Stand "Les élus à votre écoute"** lors de la journée citoyenne.
- ✓ **Rétablissement de la soirée des vœux** à la population et aux entreprises

SERVICES MUNICIPAUX

- ✓ **Simplification des démarches administratives** en ligne.
- ✓ **Mise en place et suivi des contrats de prestation** pour l'entretien de la ville.

PROXIMITÉ

- ✓ **Maintien des aides** pour une meilleure intégration professionnelle **des jeunes**
- ✓ **Renforcement des animations** pour **les seniors**.

ENFANCE

- ✓ **Création d'aires de jeux pour la jeunesse** : l'Arbre aux cabanes, City Park et Skate Park.



NOS PRIORITÉS (suite)



- ✓ **Dynamisation des activités culturelles** pour les enfants
- ✓ **Création d'un Conseil de la Jeunesse (CMJ)**

ASSOCIATIONS

- ✓ **Soutien à notre tissu associatif** : Depuis 2020, nos 42 associations ont bénéficié de 160 000€ de subventions au-delà des locaux et équipements mis à leur disposition gratuitement.

CULTURE

- ✓ **Saison culturelle variée et avec un accès gratuit en grande partie** : le Printemps des arts, les jeunes talents, la fête de la musique...



EN COURS

COMMUNICATION

- **Changement des panneaux d'information et du mobilier urbain prévu en 2024**

PROXIMITÉ

- **Création d'une permanence emploi au CCAS** en lien avec la Mission Locale et le Territoire GPSEA (Grand Paris Sud Est à venir)

ENFANCE

- **Agrandissement de l'école maternelle** (Projet déposé dans le cadre d'un contrat d'aménagement régional auprès de la région Ile de France)



2/ NOS OBJECTIFS : ADAPTATION, SÉCURISATION ET MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES AFIN D'AMÉLIORER VOTRE VIE QUOTIDIENNE DANS UNE VILLE QUI ÉVOLUE.



AMÉNAGEMENT
DU PARC
BEAUSÉJOUR :
123 646 €



AMÉNAGEMENT
CIMETIÈRE :
17 031 €

SÉCURISATION
DE L'ÉGLISE
66 023 €

FAIT

BEAUSÉJOUR

- ✓ **Réaménagement complet** des allées, restauration du mur d'enceinte et entretien paysager.
- ✓ **Surveillance phytosanitaire** et **nouvelles plantations**.
- ✓ **Implantation de bornes électriques** pour s'adapter à l'accueil plus régulier de manifestations.

SÉCURITÉ

- ✓ **Régulation du stationnement** (Zones Bleues)
- ✓ Arrêté **limitation de la vitesse à 30 Km/h** dans la ville
- ✓ Arrêté d'**interdiction de circulation des poids lourds** sauf desserte locale
- ✓ **Requalification des voiries, enfouissement des réseaux et/ou aménagements de sécurité** (Rue de Rochopt, Rue H. Fougasse, Rue de Brie)
- ✓ **Aménagement de sécurité** conduit à titre expérimental rue P. Doumer

CIMETIÈRE

- ✓ **Réfection** des allées et du mur d'enceinte

CŒUR DE VILLE

- ✓ **Sécurisation** de l'Église et son clocher.



EN COURS

RÉNOVATION DE LA FERME DE MONSIEUR

- Traitement des remontées capillaires pour juguler l'humidité des murs.
- Changement de la toiture, des huisseries et ravalement des façades.
- Accessibilité accrue pour les personnes à mobilité réduite.
- Renforcement de la Grange du Roy par des tirants et restauration des pignons.

SITE CHARLES DE GAULLE

- Création d'un Relais Petite Enfance (REP) subventionné par la CAF.
- Construction d'une médiathèque, création d'un espace culturel et associatif (en lien avec le Territoire GPSEA).

RUE FRANÇOIS COPPÉE

- Programme de logements sociaux intégrant une maison de santé pluridisciplinaire.

BEAUSÉJOUR

- Installation d'une aire de jeux avec une araignée d'escalade.

CŒUR DE VILLE

- Contrat d'Aménagement Régional déposé auprès de la région Île-de-France pour la réhabilitation de la Halle et la végétalisation de la place des Tours grises.
- Numérotation des Cours
- Soutien au développement des Activités agricoles sur notre territoire:
- Modification du Plan Local d'Urbanisme en cours pour faciliter l'installation d'exploitations maraîchères (rue de Verdun), en lien avec Ile-de-France Nature et la Région.

3/ NOS AMBITIONS : UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE, UN ENVIRONNEMENT SAIN ET UNE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RESPONSABLE.



QU'EST-CE QUE LE CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL (CAR) ?

La Région accompagne les collectivités franciliennes dans leurs projets d'investissement concourant à l'aménagement, au développement et à l'équipement cohérent et durable du territoire.

Mandres-les-Roses a choisi de déposer un dossier CAR pour l'extension de l'école maternelle, la végétalisation de la place des Tours Grises et la restauration de la Halle.

FAIT

DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- ✓ **Valorisation des espaces naturels** : label Arbre Remarquable pour le mûrier.
- ✓ Étude des dossiers de construction selon la réglementation écologique.
- ✓ **Amélioration de la performance énergétique de l'éclairage public** : 75% est maintenant à LED.
- ✓ **Communications régulières de sensibilisation sur la citoyenneté**, appuyée par l'organisation annuelle de la journée citoyenne.

FINANCES :

- ✓ Objectif de **diminution de la dette**.
- ✓ **Recherche régulière de subventions** auprès des différentes strates institutionnelles pour financer les investissements. En moyenne, les subventions couvrent 30 à 40 % du montant des travaux.
- ✓ **Recherche de mutualisation des ressources engagées** avec les communes voisines

SÉCURITÉ :

- ✓ **Mutualisation de la police municipale** avec Santeny, Périgny-sur-Yerres et Marolles-en-Brie.
- ✓ **Extension du périmètre de la vidéoprotection**.
- ✓ **Soutien au dispositif "Voisins Vigilants"**



Groupe Réussir ensemble

Texte non parvenu

Large empty dotted box for text input.



SONDAGE

Vous souhaitez nous faire part de votre avis sur les projets en cours ou réalisés ? Nous suggérer des axes de travail ?

Votre avis nous intéresse !



ACCÉDEZ AU FORMULAIRE EN LIGNE EN FLASHANT CE CODE

• Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous l'impact des actions de la commune sur votre qualité de vie depuis le début du mandat ?

1 ○ 2 ○ 3 ○ 4 ○ 5 ○

• Quelle(s) initiative(s) ou action(s) de la municipalité vous a le plus marqué(e) au cours de cette période mi-mandat ?

.....
.....
.....

• Avez-vous participé à des événements ou animations organisés par la commune récemment ? Si oui, lesquels ont été les plus appréciés ?

Oui Non

• Comment percevez-vous la communication de la commune concernant les projets et les changements survenus au cours de la période mi-mandat ?

.....
.....

• Quel aspect des aménagements réalisés sur les voies et les espaces publics appréciez-vous le plus, et y a-t-il des suggestions d'amélioration que vous pourriez formuler ?

.....
.....

• Avez-vous d'autres commentaires à nous faire parvenir ?

.....
.....

COMMERCES



LA TRATTORIA, ses nouveaux propriétaires vous accueillent.

Depuis début janvier, le restaurant italien bien-aimé de notre ville, est réouvert sous la nouvelle direction d'Aurélie et Mark. Ces deux passionnés et amoureux

de la cuisine sont prêts à vous faire redécouvrir les délices authentiques de l'Italie.

Ouvert du mardi au samedi : 12h-14h30 et 19h-22h30 ainsi que le lundi soir : 19h-22h30.



La Trattoria de Mandres

18, rue du Gal Leclerc
Contact : 01 45 98 06 85 ou
sur les réseaux sociaux

 latrattoria-de-mandres.com

 [latrattoria.de.mandres](https://www.instagram.com/latrattoria.de.mandres)

 La Trattoria de Mandres



LA TAVERNE, nouveau Bar - Brasserie - Restaurant.

Ouvert début novembre après 4 mois de travaux, Moises et Christina vous invitent à partager un moment convivial entre amis ou collègues, autour d'un verre ou de plats frais, de saison et faits maison.

Ouvert tous les jours de 6h à 21h (23h le vendredi et samedi). Formule entrée/plat ou plat/dessert à 17€ et autres spécialités à la carte.

La Taverne

10 rue de Brie

Contact : 01 43 89 09 35.



VETOKINEOSTEO, au service du bien-être de vos compagnons.

Installée depuis avril 2023 dans la commune, le Dr Fleur Marcel est une vétérinaire spécialisée en ostéopathie et kinésithérapie pour animaux.

Elle propose notamment des soins d'hydrothérapie (pour la récupération post-chirurgie ou en cas de douleurs de vieillissement), des massages et d'autres prestations pour vos animaux.

Pour prendre RDV ou en savoir plus, RDV sur le site, les réseaux sociaux ou appelez le 06 26 36 39 06.

Vetokineosteo

Ostéopathie vétérinaire et kinésithérapie vétérinaire
5, rue du Gal Leclerc

 vetokineosteo.fr

 [vetokineosteo](https://www.instagram.com/vetokineosteo)

 Vetokineosteo - Dr Fleur Marcel



MAISON MÉDICALE, RUE FRANÇOIS COPPÉE

La maison médicale située dans le nouveau lotissement Valophis, rue François Coppée ouvrira au printemps prochain.

TRAVAUX DU 3^e TRIMESTRE 2023

1 VOIRIE : AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ



- Réfection de la chaussée devant l'accueil de loisirs, rue des Princes de Wagram



- Aménagement rue de Rochopt (cousin berlinois, dos d'âne et ilots)



- Aménagement rue de Verdun, coussins berlinois

TOTAL : 61 300 €

2 RUE HENRIETTE FOUGASSE



- Enfouissement
- Eclairage public

TOTAL : 159 000 €



5 RESTAURATION DE LA FERME DE MONSIEUR

Coût : 1 843 612 €



Réfection des appareils incendie de la ville

- Réparation et remplacement des appareils et bouches incendie

TOTAL 37 400 €



3 NOVEMBRE : DÉMOLITION DE L'ÉCOLE

Une page se tourne ; après plus de 40 ans, cette annexe de l'ancienne école de la Place Charles de Gaulle a été démolie, ainsi que l'ancien logement du directeur. De ce fait, l'entrée de la future médiathèque se fera depuis un espace dégagé, face au parc de Beauséjour.

3 RÉAMÉNAGEMENT DU SITE PLACE CHARLES DE GAULLE

Avec le territoire Grand Paris Sud Est Avenir

Coût : 3 950 000 €

4 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARC BEAUSÉJOUR (en cours)



- Tranchées pour le réseau d'eau et le réseau électrique
- Installation de coffrets électriques
- Réaménagement des allées du fond du parc
- Mise en place d'une araignée (jeu enfant/ado)

TOTAL : 108 200 €

AFCM - Association Foto Club Contraste

Les 25 et 26 novembre derniers, le club photo de Mandres (AFCM) nous a offert une exposition photo en noir et blanc, donnant au public l'occasion de voter pour leurs clichés préférés parmi les 82 présentés. Voici les trois photos qui ont été le plus plébiscitées.



2^e prix
Christine Vergeade
Mouette Rieuse



1^{er} prix
Georges Guellaen
Regard



3^e prix Michel Roelly
Mélancolie

Faune Alfort



Faune Alfort a vu son activité augmenter cette année. Cela est dû à plusieurs facteurs clés qui mettent en lumière l'importance cruciale de ces centres pour la préservation de notre faune francilienne.

Céline Grisot, directrice de Faune Alfort, déclare : « Nous avons été confrontés à un défi sans précédent cette année en raison de la combinaison de l'augmentation de

l'activité estivale, du sous-effectif et du manque de moyens financiers. Nous faisons appel à la communauté et aux partenaires de Faune Alfort pour nous aider à continuer notre mission vitale de sauvegarde de la faune sauvage. »



Contact:

Site : www.faune-alfort.org

AMCV - Club de billard

Le club de billard français (carambole) de Mandres les Roses vous invite à venir découvrir le cadre exceptionnel de nos locaux, et à tester gratuitement ce sport.

Nos adhérents de la section « artistique » qui représentent le club dans les compétitions internationales seront ravis de vous faire une démonstration de cette spécialité étonnante.

Contacts :

amcv.mandres@gmail.com

Facebook: @amcv.fr

Site: www.amcv.fr

FCPE



La **FCPE** (maternelle et élémentaire) est aux côtés des parents d'élèves pour défendre les meilleures conditions d'accueil et travail de nos enfants (fcpe.mandres@gmail.com).

Récemment, l'association a rencontré la mairie pour discuter des difficultés rencontrées sur les temps périscolaires : des engagements ont été pris afin de favoriser la communication entre tous les acteurs, d'assurer un traitement rapide des signalements, et d'accueillir les enfants dans un climat sécurisant. N'hésitez pas à échanger avec l'équipe périscolaire, et à nous contacter en cas de besoin !

MACM

Le Modèle Air Club de Mandres (MACM)

a brillé cette année en remportant plusieurs récompenses.



Le club a organisé avec succès le Championnat de France de vol libre d'intérieur, remportant 3 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 1 médaille de bronze, ainsi qu'un podium complet en catégorie FID.

En vol libre d'extérieur, les membres ont participé à 13 concours internationaux et obtenu une honorable 43^e place sur 110 concurrents au Championnat du Monde. Le MACM a également organisé 14 concours fédéraux, avec 8 membres sélectionnés au championnat de France, ramenant 3 médailles d'argent et 1 médaille de bronze dans la catégorie du planeur F1A.

Un succès marquant pour le club de Mandres cette année !

MANDRI'PATCH

Mandri'Patch démarre l'année en beauté !



Après une journée « portes ouvertes » dédiée à Octobre Rose, nous avons confectionné 64 coussins-cœurs, offerts à l'Institut Curie pour soulager les douleurs post-opératoires des femmes atteintes d'un cancer du sein. Lors de la Journée

Citoyenne le 14 octobre, nous avons répété l'opération avec plus d'une trentaine de coussins.

En novembre, notre exposition dans la salle d'Orléans a enfin vu le jour. Le weekend a été un succès, réunissant plus de 200 visiteurs et créant une aventure mémorable.

Merci à tous les acteurs impliqués : la Mairie, les services techniques, les commerçants, les visiteurs, et bien sûr, les membres de l'Association ! Nous sommes ravis et impatients de revivre cette expérience.

MANDR'ART

Comme chaque année, **Mandr'Art organise son Salon de Printemps**, dans la salle d'Orléans.

En 2024, le salon se tiendra du 15 au 24 mars, il sera ouvert tous les jours de la semaine de 15h à 18h et le week-end de 11h à 18h.

Nous vous attendons nombreux pour admirer les œuvres de nos artistes et pour les encourager.

Mandr'art Mandres les Roses

Peinture Sculpture

Mandr'art

25^{ème} Salon de Printemps

15 mars au 24 mars 2024

Semaine 15h/18h
Week-end 11h/18h

Ferme de Monsieur
MANDRES LES ROSES

Entrée libre et accessible aux personnes à mobilité réduite.

UIA - Université Inter-Ages

Activités UIA sur le plateau Briard - février-mars 2024

CONFÉRENCES (14h30) :

- 2 février : « Expo universelle de 1900 » par Sara Girod à Santeny (Château)
- 29 février : « Responsable mais pas coupable » par Pierre-Brice Lebrun à Mandres-les-Roses (salle d'Orléans)
- 8 mars : « Enluminures du Moyen-Âge » par Elisabeth Jaquier à Boissy-Saint-Léger (Cinéma le Forum)
- 22 mars : « L'univers aux limites de l'éternité » par Alain Riazuelo à Villecresnes (Château, salle de l'Orangerie)

Inscription sur uia94.fr - Gratuit pour les adhérents ; 5 € pour les auditeurs libres.

COURS

- À partir du 26 février (14h-16h) à Limeil-Brevannes : « Londres, capitale internationale de la modernité ? » par Juliette Milbach (6 séances)
- À partir du 8 mars (10h30-12h30) en visio-conférence : « Le paysage, la nature en question : du 18^e siècle à nos jours » par François Legendre (3 séances)

Inscriptions ouvertes : 01 45 13 24 45 ou contact@uia94.fr |



LE PARC

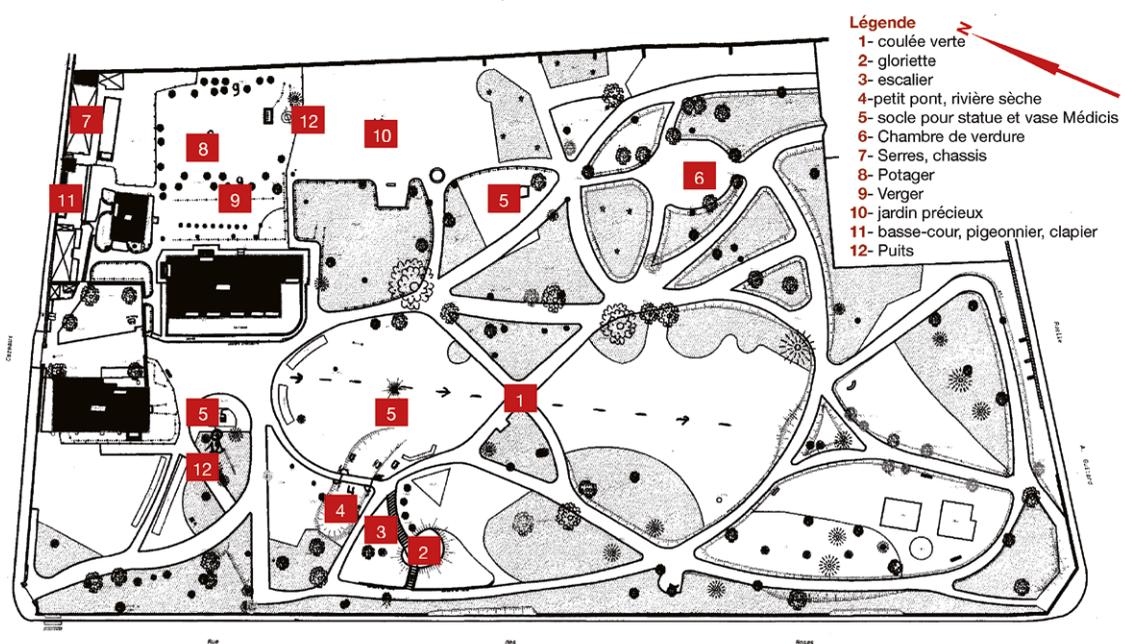


Cet article a été réalisé avec le concours des associations « Les Amis de Mandres » et « Les jardiniers de Beauséjour » et avec l'intervention personnelle de M. André Dupin et de M. Bernard Lechevalier.

Le Parc Beauséjour est un véritable écrin de verdure de presque 2 hectares au cœur de notre ville, protégé par des murs épais et cerné par la rue Cazeaux et la rue des Roses, que nous nous devons d'entretenir et de mettre en valeur. En effet, en ces temps de travaux importants dans notre ville (rénovation de la Ferme de Monsieur notamment), le parc devient un espace privilégié pour accueillir nos diverses fêtes et manifestations (la Fête de la Musique en juin dernier, ou plus récemment, début septembre, le Forum des Associations). Il nous tenait à cœur de revenir sur l'histoire du parc et sur ses particularités, afin que les Mandriens en profitent en toute connaissance.

Félix FOLLOT, né en 1838, dirigeant la fabrique de papiers peints héritée de son père en 1865, fit construire la demeure Beauséjour pour en faire une résidence bourgeoise de villégiature, dotée d'un parc au caractère familial et clos de murs (apportant protection et créant un micro-climat). Il se plaisait à y passer du temps avec sa famille de 4 enfants les fins de semaine et à la belle saison.

La propriété est ainsi restée dans la même famille en étant ponctuellement occupée, jusqu'à son achat par la Mairie de Mandres en 1999.





BEAUSÉJOUR

Le parc - dont la conception est attribuée au célèbre paysagiste parisien Jean-Pierre BARILLET-DESCHAMPS - correspond aux normes des jardins bourgeois du XIX^e siècle, mêlant les influences française et anglaise et se voulant proche de la nature. Ainsi, ses allées sinueuses réservent des points de vue différents à chaque contour et les 3 pelouses constituent une « coulée verte ». La pelouse principale est agrémentée de massifs fleuris avec des plantes annuelles et constitue la partie la plus ensoleillée du parc. Elle se poursuit par une trouée entre les bosquets qui donne de la profondeur sans révéler les limites de la propriété.

L'ensemble du parc est agrémenté par des « fabriques », soit des éléments en stuc ciment (ciment armé imitant les branches d'arbres) typiques du Second Empire : une gloriette sur un promontoire (aujourd'hui refaite), un petit pont et un escalier. Nous trouvons encore aujourd'hui des socles avec des statues, des vases ou coupes Médicis pour décorer les sous-bois.

Pour nourrir les occupants, il y avait un jardin potager et fruitier, une serre, mais également un pigeonnier, un poulailler et un clapier. Un couple résidait à l'année dans la propriété pour se charger de l'entretien de la maison et des jardins.

Autre particularité : non loin de la demeure, se trouvait « le jardin précieux », lieu intime et privilégié par les propriétaires qui en avaient fait un jardin de « curé », produisant des fleurs en toute saison afin de garnir les vases disposés dans la maison.

Pour conclure, la propriété Beauséjour représente parfaitement ce qu'est le métier de jardinier avec ses 4 branches ou cultures : les arbres d'ornement (grands ou plus petits), les arbres fruitiers (au nord-ouest du parc, en espalier), le potager et la culture des fleurs.



R. Thibault, édité, Mandres
MANDRES (S.-et-O.) — Beauséjour

Entre 2009 et 2021, au sein de l'association « Les jardiniers de Beauséjour », des horticulteurs retraités, soutenus par leurs membres bienfaiteurs et encouragés par l'association « Les amis de Mandres », ont défriché, replanté, refléuri à l'aide des végétaux fournis par la commune et complétés par des dons d'horticulteurs encore en activité. La convention établie avec la municipalité a fourni le cadre de cette réhabilitation qui a permis de transmettre aux services municipaux pour entretien, un parc pouvant recevoir le public. L'association « Les jardiniers de Beauséjour » et leurs soutiens méritent la reconnaissance de tous les administrés pour la sauvegarde de ce précieux espace vert.

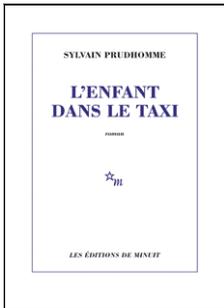


R. Thibault, édité, Mandres
MANDRES (S.-et-O.) — Le Parc de Beauséjour



Thibault, édité, Mandres.
Mandres (S. et O.) - Beauséjour

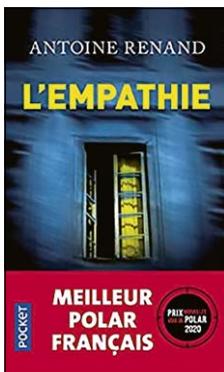
LES COUPS DE CŒURS DES LECTEURS



ROMAN

L'enfant dans le taxi de Sylvain Prudhomme

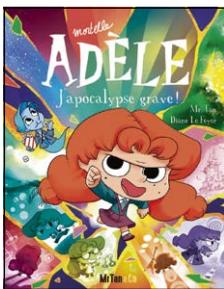
Je sais seulement que cela fut. Que ces deux bouches un jour de printemps s'embrassèrent. Que ces deux corps se prirent. Je sais que Malusci et cette femme s'aimèrent, mot dont je ne peux dire exactement quelle valeur il faut lui donner ici, mais qui dans tous les cas convient, puisque s'aimer cela peut être mille choses...



ROMAN POLICIER

L'empathie d'Antoine Renand

Vous ne dormirez plus jamais la fenêtre ouverte.
« Il resta plus d'une heure debout, immobile, face au lit du couple. Il toisait la jeune femme qui dormait nue, sa hanche découverte. Puis il examina l'homme à ses côtés. Sa grande idée lui vint ici, comme une évidence ; comme les pièces d'un puzzle qu'il avait sous les yeux depuis des années et qu'il parvenait enfin à assembler. On en parlerait. Une apothéose. »



ENFANT

Mortelle Adèle TOME 20 - J'apocalypse grave !

« Oh là là, et dire que c'était sous vos yeux depuis tout ce temps et que vous n'avez rien vu... C'est un secret que j'ai décidé de partager avec vous aujourd'hui ! Oui, maintenant, tout de suite ! Après vous n'aurez plus aucun doute : Moi, j'apocalypse grave ! »

NOUVEAUTÉS

Tous les prix littéraires sont arrivés à la bibliothèque.

NOUVEAUTÉS ENFANTS

Mes enquêtes à l'école des détectives d'Emmanuel Trédez



Chaque semaine, Jules et Chloé retrouvent leurs amis à l'école de détectives.

Aujourd'hui, les enfants partent à l'aventure dans le métro parisien ! Ils vont devoir développer leur sens de l'observation et résoudre des énigmes pour trouver leur chemin à travers la ville. Que la meilleure équipe gagne !

Astérix - L'Iris blanc



Les sœurs Grémillet - Les trois souhaits

Le MEDIABUS
est présent chaque
semaine le mercredi
de 14h à 18h
devant l'école
maternelle,
allée de Dreux.
bibliobus@gpsea.fr
01 41 94 18 47



Groupe Proximité, réalisme et intérêt général

En ce mois de janvier qui s'achève, nous tenons à vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année à vous ainsi qu'à vos proches.

Cette année 2024 verra la concrétisation de nombreux projets avec notamment la réalisation de la Médiathèque et du Relais Petite Enfance sur la place Charles de Gaulle. Nous attendons également la livraison de la maison de santé pluridisciplinaire dans le programme de logements sociaux Rue François Coppée.

D'autres chantiers qui nous tiennent à cœur seront lancés d'ici fin 2024. Il s'agit de la réfection de la toiture de la Ferme, la restauration de la Halle et la végétalisation de la place des Tours grises. Ces projets importants concourent à l'embellissement de notre ville et nous espérons que la signature d'un Contrat d'aménagement Régional permettra à la Commune d'obtenir des subventions importantes. Nous pensons également à nos enfants avec l'extension de l'école maternelle.

Et pour la jeunesse, après le City Park et le Skate Park en 2023, deux terrains de padel seront implantés dès le premier semestre 2024.

Nous continuerons à vous proposer un agenda événementiel riche et varié à la portée de tous qui permet de partager des moments de détente et de convivialité. Nous aurons donc plaisir sans cesse renouvelé à vous rencontrer lors du printemps des arts, de la journée citoyenne ou du carnaval qui cette année sera aux couleurs des JO de Paris 2024.

Vous pouvez compter sur notre engagement et notre motivation pour poursuivre nos actions en agissant dans un esprit constructif et soucieux de l'intérêt commun.

Les élus de la majorité municipale

Groupe Réussir ensemble

Madame, Monsieur, Chers Mandrions,

Vos élus du Groupe Réussir Ensemble avaient préparé la dernière tribune de l'année 2023 conformément à nos engagements de transparence à l'égard de nos concitoyens. En effet, par courriels des 10/10/23 et 22/11/23 il avait été porté à notre connaissance que le prochain bulletin municipal était prévu pour fin janvier 2024 et que notre article devait être envoyé au service Communication au plus tard le 15/12/23.

Un nouveau message nous a été adressé le 13 décembre 2023 soit 48h avant l'envoi de notre tribune, nous informant que le prochain magazine porterait sur le bilan de mi-mandat qu'un encart nous était réservé sous réserve d'une réponse de notre part dans le délai initialement prévu soit le 15 décembre 2023 !!!

Compte tenu de ce qui précède, il nous est impossible de répondre en 48h à la modification soudaine de la ligne éditoriale du prochain magazine.

Malgré les engagements réitérés de M. le Maire d'œuvrer pour une mandature transparente et d'ouverture démocratique, nous constatons une fois encore ceci n'est qu'un leurre et nous nous retrouvons devant le fait accompli comme bon nombre de dossiers de la majorité municipale sur lesquels nous n'avons pas accès au débat. Rappelons également que notre groupe ne dispose toujours pas d'un espace dédié sur le site web de la Mairie et que les informations restent parcellaires et tardives.

Cependant, une analyse sérieuse et factuelle du « bilan de mi-mandat de la majorité » sera réalisée par les élus du Groupe Réussir Ensemble et nous ne manquerons de revenir vers vous dans une prochaine tribune mais également via une communication qui vous sera personnellement adressée.

Plus que jamais notre groupe comme s'il s'y est engagé depuis mars 2020, défend non sans mal vos intérêts et celui de notre commune. Nous vous rappelons que nous restons à votre entière disposition via notre adresse mail reussirensemblemr@gmail.com pour relayer vos demandes.

Au nom des 29 membres de la liste Réussir Ensemble, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année. **Prenez soin de vous et de vos proches.**

Les élus du groupe Réussir Ensemble

Nathalie Guesdon, Stéphane Deysine, Cécile Sabatier, Philippe Salle, Pascale Cetlin, Georges Martins

Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le directeur de la publication et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur ces dernières, même orthographiques.

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 16 octobre 2023

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DCM_40/2023 > Rapport d'activité 2022 SIVOM > **APPROUVE**

DCM_41/2023 > Motion demandant l'adoption et l'inscription dans le PPBE des mesures permettant de protéger les populations survolées pour Orly, Roissy et Le Bourget > **APPROUVE**

DCM_42/2023 > Désignation d'un référent déontologue de l'élu local > **APPROUVE**

DCM_43/2023 > Avenant N°3 à la convention constitutive de groupements de commandes entre l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, ses communes membres (ainsi que certains de leur CCAS) et le SMITDUVM > **APPROUVE**

DCM_44/2023 > Constitution d'un groupement de commandes entre la ville de Mandres-les-Roses et le CCAS de Mandres-les-Roses > **APPROUVE**

DCM_45/2023 > Modification de délégation du conseil municipal à Monsieur le maire de la décision de recourir à l'emprunt et aux décisions mentionnées III de l'article L.1618-2 et au a) de l'article L.2221-5-1 du CGCT. (ouverture de comptes à terme dans la limite de 2 000 000€) > **APPROUVE**

ENFANCE

DCM_46/2023 > Convention d'utilisation de la piscine des dauphins du syndicat intercommunal du lycée de Limeil-Brévannes par la ville de Mandres-les-Roses au bénéfice de l'école élémentaire des Charmilles > **APPROUVE**

FINANCES

DCM_47/2023 > Décision modificative N°1 > **APPROUVE**

URBANISME

DCM_48/2023 > Débat relatif aux orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) > **APPROUVE**

DCM_49/2023 > Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels (PPAEN) > **APPROUVE**

DCM_50/2023 > Rétrocession de la rue Albert Schweitzer > **APPROUVE**

VIE LOCALE

DCM_51/2023 > Convention entre l'association TCFM et la commune de Mandres-les-Roses portant financement de 2 terrains de padel > **APPROUVE**

DCM_52/2023 > Convention entre l'association TCFM et la commune de Mandres-les-Roses portant mise à disposition d'un local et de 2 terrains de padel > **APPROUVE**

PERMANENCE DES ÉLUS

Prise de rendez-vous :
01 45 98 74 34

Yves THOREAU

Maire de
Mandres-les-Roses
Reçoit sur rendez-vous



Alain TRAONOUEZ

Adjoint au Maire
en charge de
l'Urbanisme et
de l'Environnement
Reçoit sur rendez-vous



**Jean-François
GRAMPEIX**

Adjoint au Maire en charge
de la jeunesse, Sports,
Fêtes et Cérémonies
Reçoit sur rendez-vous



Jacqueline SAUNIER

Adjointe au Maire en
charge de l'Enfance et de
l'Éducation
Reçoit sur rendez-vous



Pierre HOUDEBINE

Adjoint au Maire en charge
des Travaux, Espaces-verts,
Cimetière et Sécurité
Reçoit sur rendez-vous



Elisabeth JEGU

Adjointe au Maire en charge
de l'Habitat et du Logement
Reçoit sur rendez-vous



Philippe FISCHER

Adjoint au Maire en charge
des Finances, Administration
Générale, Économie,
Production Locale et
Ressources Humaines
Reçoit sur rendez-vous



Pascale PARRINELLO

Adjointe au Maire en
charge de la Culture, de la
Communication et Lecture
Publique
Reçoit sur rendez-vous



Conseil municipal du 11 décembre 2023

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Propos liminaires > Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal > **PREND ACTE**

DCM_53/2023 > Vœu pour le maintien d'Air France à Orly > **APPROUVE**

DCM_54/2023 > Rapport d'activité 2022 du SIGEIF > **APPROUVE**

DCM_55/2023 > Rapport d'activité 2022 du SyAGE > **APPROUVE**

DCM_56/2023 > Rapport d'activité 2022 INFOCOM'94 > **APPROUVE**

DCM_57/2023 > Rapport d'activité 2022 EXTERIMMO > **APPROUVE**

DCM_58/2023 > Rapport d'activité de GPSEA > **APPROUVE**

DCM_59/2023 > Approbation d'une convention de prêt à usage d'équipements avec GPSEA > **APPROUVE**

RESSOURCES HUMAINES

DCM_60/2023 > Instauration de la Prime pouvoir d'achat exceptionnelle > **APPROUVE**

DCM_60/2023 > Modification du tableau des effectifs > **APPROUVE**

DCM_62/2023 > Adhésion au CNAS au 1^{er} janvier 2024 > **APPROUVE**

DCM_63/2023 > Modification des modalités de remboursement des frais de déplacement, d'hébergement et de repas communaux > **APPROUVE**

DCM_64/2023 > Modification du protocole du temps de travail > **APPROUVE**

FINANCES

DCM_65/2023 > Adoption de la nomenclature M57 développée au 1^{er} janvier 2024 - passage au révérenciel M57 > **APPROUVE**

DCM_66/2023 > Adoption du règlement budgétaire et financier de la ville de Mandres-les-Roses > **APPROUVE**

DCM_67/2023 - Détermination des modalités et durée d'amortissement des biens renouvelables sur le budget de la ville de Mandres-les-Roses dans le cadre du passage à la nomenclature M57 > **APPROUVE**

DCM_68/2023 > Droits de voirie > **APPROUVE**

DCM_69/2023 > Tarifs du marché > **APPROUVE**

DCM_70/2023 > Tarifs des insertions publicitaires > **APPROUVE**

DCM_71/2023 > Tarifs du cimetière > **APPROUVE**

DCM_72/2023 > Tarifs des concerts > **APPROUVE**

DCM_73/2023 - Tarifs location des salles communales > **APPROUVE**

DCM_74/2023 > Avance sur la subvention versée au CCAS pour l'exercice 2024 > **APPROUVE**

DCM_75/2023 > Décision Modificative N°2 > **APPROUVE**

DCM_76/2023 > Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement 2024 par anticipation > **APPROUVE**

DCM_77/2023 > Marché de prestations de nettoyage des locaux municipaux - signature du marché > **APPROUVE**

DCM_78/2023 > Subvention exceptionnelle aux restos du cœur de Villecresnes > **APPROUVE**

DCM_79/2023 > Retrait de la délibération N°07/2023 portant demande de subventions- signature d'un contrat d'aménagement régional entre la région IDF et la commune de Mandres-les-Roses en faveur des projets d'extension de l'école maternelle, de la restauration de la halle ainsi que de la requalification et la végétalisation de la place des tours grises > **APPROUVE**

DCM_80/2023 > Demande de subventions > signature d'un contrat d'aménagement régional entre la région IDF et la commune de Mandres-les-Roses en faveur des projets d'extension de l'école maternelle, de la restauration de la halle ainsi que de la requalification et la végétalisation de la place des tours grises > **APPROUVE**

ENFANCE

DCM_81/2023 > Modification du règlement des activités péri et extrascolaires > **APPROUVE**

DCM_82/2023 > Modification des horaires d'entrée et de sortie de l'école élémentaire des « charmilles » > **APPROUVE**

DCM_83/2023 > Tarifs activités péri et extrascolaires 2024 > **APPROUVE**

DCM_84/2023 > Modification du règlement de fonctionnement de la micro-crèche > **APPROUVE**

CULTURE & VIE LOCALE

DCM_85/2023 > Aide individuelle aux sportifs de haut niveau - année 2024 > **APPROUVE**

DCM_86/2023 > Instauration d'un « ticket jeunes » > **APPROUVE**

DCM_87/2023 > Approbation de la convention entre la ville de Mandres-les-Roses et les associations 2024-2026 > **APPROUVE**

DCM_88/2023 > Attribution d'une subvention communale 2023 à l'association UIA > **APPROUVE**

URGENCES / Numéros utiles

Pompiers.....18

Centre de secours
Villecresnes...01 45 99 08 74

SAMU.....15

Police secours.....17

Commissariat
Boissy-Saint-Léger
.....01 45 10 71 50

Police pluri communale :
1 bis rue de la fontaine
Santenay.....01 85 78 79 10
.....06 99 71 77 13

Numéro d'urgence
européen.....112

S.O.S. médecins
à domicile 94
.....0 825 00 15 25

NAISSANCES

AOÛT 2023

- HOUX Kayden

SEPTEMBRE 2023

- PASTOUT Alma
- DA GRAÇA ALCOBIA Andréa

OCTOBRE 2023

- BURBAUD Jules
- CARDEROT SILFILLE Leny

NOVEMBRE 2023

- SCHLATTER Timéo

MARIAGES

SEPTEMBRE 2023

- FONTAINE Thibault
et QUACH Evelyne
- GRANA Klodian
et MENDES DE ARAUJO Coralie
- GRIFFOULIÈRES Vincent
et BILLARDON Jennifer

DÉCÈS

JUILLET 2023

- CATTEAU Hervé
- PAUMY Colette veuve HERVEUX

AOÛT 2023

- ALEXANDRE Lucien
- LETELLIER Huguette

SEPTEMBRE 2023

- BONNAIRE Geneviève
veuve PERRIN

- GEOFFROY Gérard
- ELMAYAN Albert
- RATHIEUVILLE Lucienne
veuve GILET
- DIAN Jérémy

OCTOBRE 2023

- ANDRIANAVALONA René
- CLERGÉ Madeleine
veuve JAQUET
- FOURCADE Ginette
veuve HENGÉ
- GRILLET Catherine
- RANNOU Jeanine
- BERETTA Albertina
veuve THOUARD
- CHARPENTIER Nicole
veuve MALTAVERNE
- HUBERT Marie-Louise
épouse SOULÈS
- PRIEUR Micheline
veuve PAPIN
- DE OLIVEIRA Guy

NOVEMBRE 2023

- BAUCHE Michelle
veuve IANELLI
- BERTRAND Jacques
- ROUSSEAU Huguette
veuve SPINELLI

DÉCEMBRE 2023

- BERURIER Adrienne
veuve MAURY
- DEGRANGE Gilles



HOMMAGES À MICHÈLE LAMERE

Nous avons appris avec tristesse le décès de Michèle LAMERE. Elle siégea au Conseil Municipal de notre ville de 1989 à 1995. Avec Alain, son époux, elle exerçait la profession d'artisan taxi. A ce titre, ils ont rendu beaucoup de services aux mandrions, notamment en assurant le transport d'enfants handicapés.



PIERRETTE DE GLAS

Un ultime hommage à Pierrette, épouse de Jean-Claude De Glas (Maire Adjoint Honoraire), qui à l'issue de sa retraite professionnelle, fut une animatrice bénévole très appréciée par les résidents de l'Ehpad Arpavie VERDI.

AGENDA

FÉVRIER - MARS - AVRIL - MAI

FÉVRIER

Théâtre : « Ils s'aiment »

Samedi 3 février

> 20h30

Avec Anna Caldeira Delplace et Alain Richez

Centre culturel La Rue

Concert Jazz/soul/électro pop

La Scène Ouverte

Samedi 3 février

> 20h30

Avec Nastasia et Amandine

• Buvette

Salle d'Orléans

Conférence : « Responsable mais pas coupable »

Université Inter-âges

Jeudi 29 février

> 14h30

Par Pierre-Brice Lebrun

• Adhérents UIA : Gratuit

Inscription sur www.uia94.fr

Salle d'Orléans

MARS

Concert : Soirée années 60

La Scène Ouverte

Samedi 2 mars

> 20h

• Buvette

Salle d'Orléans

Concert autour de la femme

Vendredi 8 mars

> 20h30

Par le Quatuor à cordes Nina

Salle d'Orléans

Week-end orchestre

Infini d'Arts

**Samedi 9 mars et
Dimanche 10 mars**

> à partir de 10h

• Stage ouvert aux amateurs

• Concert le Dimanche à 16h

Salle d'Orléans

Exposition printanière

Mandr'Arts

Du 16 au 22 mars

> 10h-18h

Salle d'Orléans

Printemps des Arts

Du 23 au 24 mars

• 23 & 24 : Exposition sur le thème de la Grâce

• Samedi 23 : Marché de printemps et spectacles de rue. Balade poétique et musicale.

• Dim. 24 : Concert et remise des prix du Festival Regarde ICI.

Salle d'Orléans, Parc Beauséjour

Rue Gal Leclerc, La Rue

AVRIL

Concert Pop/rock

La Scène Ouverte

Samedi 27 avril

> 20h30

Avec Sunday Street et One to one

• Buvette

Salle d'Orléans

Carnaval

Samedi 27 avril

> Dès 14h

Thème : les olympiades des héros de bande-dessinées.

Parc Beauséjour

Spectacle vivant : Le cabaret de la dernière chance

Dimanche 28 avril

> Après-midi

Par la Compagnie du figuier & Che Calda Voce

Salle d'Orléans

MAI

Concert Pop/rock

La Scène Ouverte

Samedi 4 mai

> 20h30

Avec Asynchrone et Black Candy

• Buvette

Salle d'Orléans

Kermesse de la Vallée du Réveillon

Paroisse de Villecresnes

Dimanche 5 mai

> 10h-18h

Expo photo - Le printemps de l'AFCM

AFCM

Du 18 au 20 mai

> 10h-18h

Salle d'Orléans

Soirée Jeunes Talents

Samedi 25 mai

> 20h

Vous avez moins de 25 ans ?

Vous chantez seul.e.s ou en groupe ?

Inscrivez-vous !

Salle d'Orléans

CCAS

RÉSERVÉ AU SENIORS (+65 ans)

Réservation obligatoire auprès

du CCAS : 01 45 98 78 86

ccas@mandreslesroses.fr

Un chez soi plus agréable à vivre

**2, 9, 16, 23 février
1^{er} mars**

> 14h30-16h30

Salle de la Bergerie

Crêpes party

Jeudi 15 février

> 14h-17h

Salle d'Orléans

Atelier pâtisserie intergénérationnel

Vendredi 23 février

> 14h-16h30

Accueil de loisirs,
rue des Princes de Wagram

Quizz mémoire

En mars

> 14h-17h

Salle de la Bergerie

Déjeuner printanier

Jeudi 25 avril

> 12h-17h30

Salle d'Orléans

Commémorations

Mardi 19 mars

Dimanche 28 avril

Mercredi 8 mai

Monument aux Morts

Square « Justes parmi les Nations », rue Cazeaux

Ville de

MANDRES-LES-ROSES

Printemps des arts

Les 23 et 24 mars 2024

La Grâce

10^e édition du

PRINTEMPS
DES
POÈTES
à Mandres-les-Roses

Envoyez nous vos
poèmes !

Plus d'infos ?
Scannez-moi !



SAMEDI 23 MARS

Marché de printemps
Spectacles de rue
Balade poétique et musicale
Rue du Général Leclerc - 9h-18h

DIMANCHE 24 MARS

Concert poétique
Cour de la Ferme de Monsieur - 11h
Remise des prix du festival « Regarde ICI »
Centre culturel La Rue - 15h30

SAMEDI & DIMANCHE

Expo photos
Parc Beauséjour - Entrée libre

Plus d'infos : mandreslesroses.fr